



-3869-

**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 13 octobre 2020 à 19 h les conseillers suivants sont présents par vidéoconférence et la séance est diffusé sur le Facebook live de la Ville, et ce, afin de respecter la distanciation sociale :

Sont présents : Mme Micheline Anctil, mairesse;
Mme Dolorès Simard, conseillère au siège # 1;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;
M. Richard Foster, conseiller au siège # 3;
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4;
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;
M. Guy Racine, conseiller au siège # 6.
M. Richard Duguay, greffier.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 00.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté :

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 8 septembre 2020
- 4. Message de la mairesse**
 - 4.1 Mention à Marc-Antoine Mercier
 - 4.2 Mention 30^e anniversaire de Boralex
 - 4.3 COVID-19 - Activité Halloween et aide financière gouvernementale
 - 4.4 Hydro-Québec, évolution de la phase 1
 - 4.5 Travaux rang Paul-Baie - Essai
 - 4.6 Station-service Crevier route 138
 - 4.7 Accueil de l'hôtel de ville - Horaire - Changement temporaire
- 5. Développement économique**
 - 5.1 Réfection de la rampe à l'eau
 - 5.2 Projet de réfection du quai
 - 5.3 Ligne Micoua-Saguenay
 - 5.4 Travaux d'HQ pour le complexe Bersimis



5.5 Passerelle TQ3

6. Développement culturel et communautaire

6.1 Rapport de la conseillère Mme Dolorès Simard

7. Urbanisme et mise en valeur du milieu

7.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

7.2 Rapport des permis de rénovation et de construction

8. Sécurité publique

8.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster

8.2 Démission d'une pompière

9. Travaux publics

9.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster

9.2 Soumission fourniture d'abrasifs

9.3 Sécurisation – Changements de limites de vitesse et ajouts de panneaux d'arrêts

9.4 Travaux à effectuer sur la route 138 – Demande au Ministère des Transports du Québec

10. Tourisme

10.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

11. Hygiène du milieu

11.1 Rapport de la conseillère Mme Nadine Gagné

12. Loisirs et sports

12.1 Rapport du conseiller M. Guy Racine

12.2 Réfection de la salle Ginette-B.-Sirois - paiement final

13. Administration

13.1 Approbation et paiement des comptes

13.2 Rapport du directeur général sur les contrats accordés

13.3 Rapport financier mensuel

13.4 Maison L'Amie d'Elle inc - Exemption de taxes

13.5 Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air – Autorisation

13.6 Politique familiale - Programme de soutien aux politiques familiales municipales

13.7 Prescription taxes foncières - F-0800-16-7813

14. Affaires nouvelles

15. Période de questions des citoyens

16. Clôture et levée de la séance



**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020
R-201013-188**

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 8 septembre 2020 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

**Rapport des permis de rénovation et de construction
R-201013-189**

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter le rapport des permis de rénovation et de construction préparé par M. Daniel Charette, technicien en urbanisme.

SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION					
Descriptions		Janvier à septembre 2020		Janvier à septembre 2020	
		Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
NOUVELLES CONSTRUCTIONS	Maison mobiles			1	13 000 \$
	Résidences simples			1	270 000 \$
	Résidences multiples				
	Chalets / autres			2	30 000 \$
	Commerces				
	Industries				
	Autres (institution & gouvernement)				
	Sous-total	0		4	313 000 \$
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS	Résidences simples + maisons mobiles	122	1 015 700 \$	119	1 021 860 \$
	Résidences multiples	4	61 500 \$	5	89 000 \$
	Chalets	4	23 800 \$	1	5 000 \$
	Commerces	6	168 000 \$	1	100 000 \$
	Industries	2	435 000 \$		
	Autres (institution & gouvernement)	6	2 982 610 \$	8	5 366 210 \$
	Démolitions	4	-13 300 \$	4	-193 700 \$
	Annulé				
Sous-total	148	4 673 310 \$	138	6 388 370 \$	
Total	148	4 673 310 \$	142	6 701 370 \$	

Démission d'une pompière

R-201013-190

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la démission de Mme Josette Dufour, pompière à la caserne de Forestville, qui était en service depuis juin 2014.

Soumission fourniture d'abrasifs

R-201013-191

CONSIDÉRANT l'appel d'offres # 20200930-11h de la Ville de Forestville, pour la fourniture de 900 tonnes d'abrasifs routiers pour la saison hivernale 2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE, le 30 septembre 2020, à 11 h 00, Mme Anny Gagnon, fonctionnaire désignée, a procédé à l'ouverture des soumissions en présence de M. Styve Gagnon, directeur des travaux publics et Mme Isabelle Gendreau, responsable de la comptabilité;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu trois soumissions mais que seulement les deux soumissions suivantes sont conformes :



Nom du soumissionnaire	Montant (la tonne, taxes exclues)	Montant total (taxes incluses)
9298-8302 Québec inc (Transport R. Lamarre et fils)	17.50 \$	18 108.56 \$
Les Excavations A. Savard inc	20.28 \$	20 985.24 \$

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la plus basse soumission conforme de l'entreprise 9298-8302 Québec inc, (Transport R. Lamarre et fils) au taux de 17.50 \$ la tonne métrique, pour un montant total de 18 108.56 \$, taxes incluses.

**Sécurisation – Changements de limites de vitesse et ajouts de panneaux d'arrêts
R-201013-192**

CONSIDÉRANT les problèmes de sécurité routière dans certains secteurs spécifiques de la Ville;

CONSIDÉRANT l'importante circulation de camions et de véhicules lourds au pourtour de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE des vitesses réduites et l'ajout de panneaux d'arrêts permettraient d'augmenter le niveau de sécurité:

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents :

- De réduire la limite de vitesse de la route Maritime à 30 km/h, de l'intersection de la route 138 jusqu'au quai;
- D'ajouter 2 panneaux d'arrêts sur la route Maritime à l'intersection de la 9^e Rue, en direction sud-est et nord-ouest;
- D'ajouter un panneau d'arrêt sur la 14^e Rue, en direction sud, à l'intersection de la 2^e avenue;
- D'ajouter un panneau d'arrêt sur la 9^e rue, en direction sud-ouest, à l'intersection de la 2^e Avenue;
- De retirer le panneau d'arrêt au coin de la rue Robin et du Parc;

Il est également résolu de transmettre ces modifications à l'Association des transporteurs en vrac de Forestville et à la Sûreté du Québec.

**Travaux à effectuer sur la route 138 – Demande au Ministère des Transports Québec
R-201013-193**

CONSIDÉRANT QUE depuis 2014-2015, la Ville prévoit procéder à des remplacements de conduites d'égout sanitaire et d'aqueduc sous la route 138 dans le secteur urbain;

CONSIDÉRANT QUE les plus vieilles conduites d'aqueduc et d'égout datent des années 1950 et 1956;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a rencontré le Ministère des Transports du Québec (MTQ) en juillet dernier, afin de discuter des projets sur la route 138, et que le MTQ a signifié son intention de remplacer une très grande partie de son réseau pluvial dans le secteur urbain;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a mandaté la firme Tetra Tech afin d'évaluer la nature et les coûts des travaux municipaux de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout et



qu'il soit important de se coordonner avec le MTQ afin de tenir compte des partages de coût de tranchée et de voirie;

CONSIDÉRANT QU'il y a actuellement des problèmes de drainage de surface et d'accumulation d'eau sur la chaussée et qu'il soit intéressant, pour la sécurité, de profiter du projet de réfection de la chaussée pour aménager la largeur des accès afin de respecter les normes en vigueur au MTQ;

CONSIDÉRANT QUE la vitesse de circulation soit excessive dans le secteur urbain et qu'il y a un fort pourcentage de véhicules lourds;

CONSIDÉRANT QUE la Ville s'interroge sur d'autres aspects relatifs à la sécurité de la route, tel que la mise en place d'ilots latéraux avec aménagement paysager, pour la régularisation des entrées, la vérification de l'éclairage routier, la validation de la largeur des voies, etc...

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents de demander au MTQ :

- D'identifier la nature de tous les travaux de voirie et de drainage qu'il envisage réaliser afin que la ville puisse prévoir réaliser de façon conjointe, lorsque possible, des travaux municipaux;
- D'établir un échéancier de réalisation de son projet afin qu'elle s'assure de préparer son projet selon le même échéancier;
- De vérifier tous les besoins en aménagements divers (éclairage routier, aménagement paysagers, ilots latéraux, etc.);

Il est également résolu de transmettre cette résolution à la direction générale de la Côte-Nord.

Réfection salle Ginette-B.-Sirois - Paiement final
R-201013-194

CONSIDÉRANT la résolution R-1910-189, par laquelle le mandat de la réalisation des travaux a été accordé à l'entreprise SBP Entrepreneur général;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont terminés;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet, M. Éric Lirette, architecte;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la recommandation de Éric Lirette, architecte pour le décompte progressif # 6 qui correspond à l'avancement des travaux, dans le cadre du projet de réfection de la salle Ginette-B.-Sirois et d'autoriser le paiement, à SBP Entrepreneur général, pour un montant total de 49 030.39 \$ plus taxes applicables, à titre de paiement final.

Approbation et paiement des comptes
R-201013-195

CONSIDÉRANT QUE les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été remises à chaque membre du conseil et que tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à la lecture à cette séance;



CONSIDÉRANT QUE le greffier a fourni, aux membres du conseil, tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et qu'il atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer.

Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	288 403.48 \$
Comptes payés par chèques	116 358.68 \$
Comptes à payer	144 530.94 \$
Total	<u>549 293.10 \$</u>

Rapport du directeur général sur les contrats accordés R-201013-196

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Forestville a adopté le règlement # 2018-281 relatif à la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 33 de ce règlement le directeur général a le pouvoir de passer les contrats nécessaires afin d'exercer la compétence qui lui est dévolue par ce règlement au nom de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 36 le directeur général doit faire un rapport à la séance ordinaire suivant l'accord des contrats;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, que la présente résolution constitue une confirmation des contrats accordés par M. Richard Duguay, directeur général.

Contrats accordés au 9 octobre 2020				
	Date	Fournisseur	Description	Montant plus taxes applicables
A.	09-09-2020	Signalisation Kalitec inc.	Affichage traversier	2 964.80 \$
B.	11-09-2020	Services Pierre Goulet	Détection de fuites (4 jours)	6 650.00 \$
C.	14-09-2020	Stelem	Restauration 8 bornes incendie	6 950.00 \$
D.	15-09-2020	CEGEP Shawinigan	Journée pratiques assainissement des eaux	1 757.47 \$
E.	21-09-2020	Layran, services conseil	Rédaction politique salariale des directions	2 300.00 \$
F.	29-09-2020	EMS Ingénierie	Nettoyage bassins eau potable	6 000.00 \$
G.	08-10-2020	EMS Ingénierie	Analyse support poteau électrique	1 250.00 \$

Rapport financier mensuel

R-201013-197

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, de d'accepter le rapport financier au 30 septembre préparé par Mme Linda Ouellet, trésorière adjointe.



Suivi mensuel du budget d'opération 2020								
POSTE BUDGÉTAIRES	30 septembre		Budget total		Ratio			
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	9 mois	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	761 871 \$	650 219 \$	1 072 000 \$	999 300 \$	71%	65%	75%	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	827 333 \$	880 792 \$	1 164 900 \$	1 298 200 \$	71%	68%	75%	
TRANSPORT ROUTIER	922 329 \$	896 239 \$	1 418 100 \$	1 783 500 \$	65%	50%	75%	
HYGIÈNE DU MILIEU	646 842 \$	596 459 \$	997 500 \$	1 250 200 \$	65%	48%	75%	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	603 \$	15 310 \$	4 000 \$	6 200 \$	15%	247%	75%	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	309 414 \$	302 556 \$	520 600 \$	647 900 \$	59%	47%	75%	
LOISIRS & CULTURE	747 630 \$	577 013 \$	942 500 \$	1 015 100 \$	79%	57%	75%	
FRAIS DE FINANCEMENT	407 117 \$	341 383 \$	585 600 \$	496 200 \$	70%	69%	75%	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	22 778 \$	657 879 \$	300 000 \$	1 172 800 \$	0%	56%	75%	
TOTAL DES DÉPENSES	4 645 917 \$	4 917 849 \$	7 005 200 \$	8 669 400 \$	66%	57%	75%	

Maison L'Amie d'Elle inc – exemption de taxes

R-201013-198

CONSIDÉRANT QUE Maison L'Amie d'Elle inc. a obtenu, le 30 juin 2011, une reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières pour l'activité exercée à Forestville;

CONSIDÉRANT QU'UNE révision périodique a lieu et que le conseil municipal doit statuer sur cette demande de révision;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, de confirmer à la Commission municipale du Québec que la Ville de Forestville endossera la décision qu'elle prendra concernant la demande d'exemption de Maison L'Amie d'Elle inc. et n'entend pas être présente lors de l'audience.

Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air – Autorisation

R-201013-199

CONSIDÉRANT les sentiers de la Baie-Verte;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a déposé, en 2019, une demande de financement au Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, demande qui a été acceptée;

Considérant que la première demande de financement ne portait que sur une partie desdits sentiers et qu'il y a également des besoins pour les sections restantes;

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents :

- D'autoriser le directeur général, M. Richard Duguay, à déposer une demande auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air et de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à cette demande.
- De confirmer que la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

Le conseiller M. Mario Desbiens a quitté la vidéoconférence.



**Politique familiale - Programme de soutien aux politiques familiales municipales
R-201013-200**

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles et à appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Forestville a présenté, en 2020-2021, une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Forestville désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser M. Richard Duguay, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Forestville, tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2020-2021 et de confirmer que Mme Dolorès Simard est l'élue responsable des questions familiales.

Le conseiller M. Mario Desbiens a repris la vidéoconférence.

**Prescription taxes foncières – F-0800-16-7813
R-201013-201**

CONSIDÉRANT QUE la propriété # F-0800-16-7813 a fait l'objet de procédures légales de recouvrement et que le propriétaire a, entretemps, fait faillite;

CONSIDÉRANT QUE la Banque a repris la propriété et a payé toutes les taxes dues, à l'exception de deux paiements prescrits conformément à la Loi sur la fiscalité municipale;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser la radiation des versements prescrits suivants :

30-09-2016	1 023.07 \$
31-03-2017	<u>1 452.33 \$</u>
Total à radier	<u>2 475.40 \$</u>

Période de questions des citoyens

La mairesse invite la population à poser des questions par courriel ou sur notre messagerie privée de notre Page Facebook.

Elle répond aux questions de Mme Shirley Kennedy, présente à la vidéoconférence.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Richard Foster propose la levée à 20 h 6, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.



Mairesse

Greffier

Je, Micheline Anctil, confirme que j'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi des cités et villes.